

RESIDENCE SAINT EXUPERY

Année 2018-2019

435 places

ADRESSE

Numéro de chambre
92 avenue Jean Mermoz
69008 Lyon

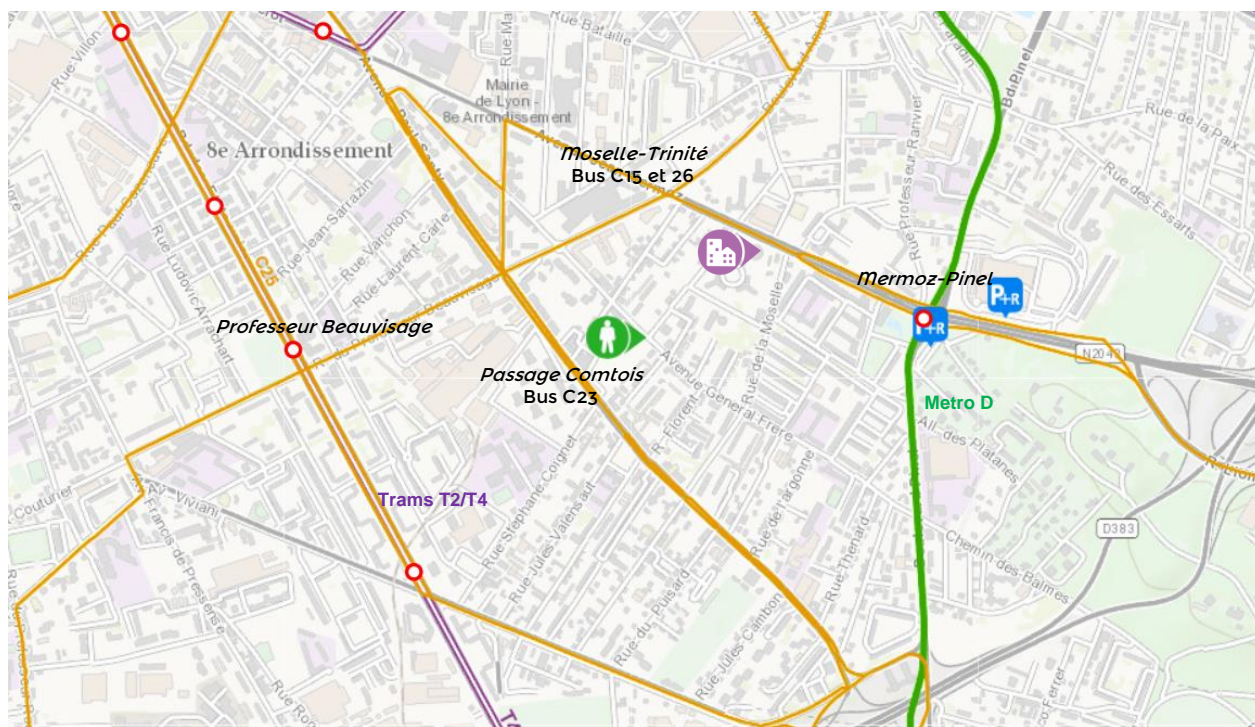


TRANSPORTS EN COMMUN ET ACCES

Méto D : arrêt *Mermoz-Pinel*

Bus C15/26 : arrêt *Moselle-Trinité*

Les TCL (Transports en Commun Lyonnais) vous permettront de vous déplacer partout dans la métropole lyonnaise : www.tcl.fr ou 04 26 10 12 12



INTERLOCUTEURS

POUR ECHANGER :

Elus au Conseil de résidence : chaque année au mois d'octobre des étudiants résidents sont élus au Conseil de résidence par les autres résidents. Ils vous proposent des animations tout au long de l'année et sont vos contacts référents pour tout ce qui concerne votre résidence. Le Conseil est composé de la direction de la résidence, des représentants de l'administration et des élus étudiants résidents.

INTERLOCUTEURS

POUR VOS DEMARCHES :

Accueil central ouvert 24/24 et 7j/7

☎ 04.78.74.41.64

✉ mermoz@crous-lyon.fr

Secrétariat administratif

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h15 à 17h00

Situé au rez-de-chaussée du bâtiment A

A VOTRE ECOUTE :

Happsy Hours (psychologues)

Permanences gratuites un mercredi sur deux de 18h00 à 21h00 avec ou sans rendez-vous, au rez-de-chaussée du bâtiment B.

☎ 06.27.86.91.83

✉ rdv.apsytude@gmail.com

Service social du Crous (aides sociales et financières)

Entretiens personnels et accompagnement.

Rendez-vous obligatoire, à prendre en ligne sur www.crous-lyon.fr rubrique *Action Sociale*

☎ 04.72.80.13.25

✉ ssocial@crous-lyon.fr

POUR ECHANGER :

Elus au Conseil de résidence : chaque année au mois d'octobre des étudiants résidents sont élus au Conseil de résidence par les autres résidents. Ils vous proposent des animations tout au long de l'année et sont vos contacts référents pour tout ce qui concerne votre résidence. Le Conseil est composé de la direction de la résidence, des représentants de l'administration et des élus étudiants résidents.

VOTRE LOGEMENT

Lors de votre arrivée, vous signerez une décision d'admission accompagnée d'un règlement intérieur. Nous vous invitons à le lire attentivement et à bien le respecter.

TYPES DE LOGEMENT ET EQUIPEMENTS

Des T1 meublés de 18 m² (dont certains sont réservés à des étudiants en apprentissage).

Des T1 PMR (dont certains sont réservés à des étudiants en apprentissage) meublés de 20 m².

Des appartements partagés meublés de 68 à 93 m², prévus pour 4 et 6 personnes.

Pensez bien à prévoir vos draps en fonction de la taille du lit. Un service de lingerie est également disponible pour une location de draps, oreiller, couette et 2 lavages : renseignez-vous à l'accueil de la résidence.

Les fours traditionnels ne sont pas autorisés dans les logements.

En cas de panne (volet roulant, ampoule, fuite ...), signalez-le sans délai à l'accueil central de votre résidence.

@Accès internet.

PAIEMENT DE VOTRE LOYER

Les loyers comprennent les charges : l'eau, le chauffage, l'électricité, l'accès internet. Les allocations d'aide au logement ne sont pas déduites du montant indiqué ; renseignez-vous auprès de la CAF de Lyon (Caisse des Allocations Familiales) pour connaître vos droits : www.caf.fr.

Vous devez payer votre loyer avant le 12 de chaque mois : pour plus de rapidité et de simplicité, pensez à le faire en ligne sur le site du Crous www.crous-lyon.fr rubrique *Payer mon loyer en ligne*.

ACCES A LA RESIDENCE ET A VOTRE LOGEMENT

Lors de votre arrivée, un badge d'accès vous sera remis pour ouvrir votre logement et entrer dans la résidence. Il vous permettra également d'accéder à un certains nombres d'équipements communs. En cas de perte, le remplacement vous sera facturé.

HORAIRES DES VISITES

Les visites sont autorisées de 7h00 à 22h00 ; il est strictement interdit de loger un tiers dans votre logement.





DISTRIBUTION DU COURRIER

Le courrier est distribué chaque jour dans les boîtes aux lettres situées dans le hall d'accueil. En votre absence, vos colis ne pourront être réceptionnés par les agents d'accueil de votre résidence. Merci de vous faire livrer dans les points relais prévus à cet effet.


LES POUBELLES

Chaque étudiant est responsable de ses propres poubelles. Un local est à votre disposition dans la résidence. Pensez à faire le tri : cartons, papiers, conserves et bouteilles plastiques dans la poubelle jaune ; le verre dans les containers à proximité ; les autres déchets dans la poubelle grise.

LES EQUIPEMENTS DE LA RESIDENCE

-  La résidence est accessible aux personnes à mobilité réduite.
-  La laverie en libre-service.
-  Des places de parking payantes sont également disponibles : renseignez-vous à l'accueil.
-  Des locaux à vélo fermés.

ACTIVITES DE LA RESIDENCE

-  **Facebook du Crous** : découvrez les infos sur l'actu étudiante, les concours et tous les événements à proximité de votre campus en rejoignant la page *Crous Lyon* !

ENVIRONNEMENT ET ADRESSES DE PROXIMITE

Resto'U et Cafet'U les plus proches : Dans la fac de médecine Rockefeller, vous trouverez le Resto'U Rockefeller et les Cafet'U Rabelais et Laënnec. Téléchargez l'appli Crous Mobile pour connaître les offres et les menus au quotidien !

Bureau de poste : 11 bis place Latarjet, 69008 Lyon

Supermarchés : place Julie Daubié, 69008 Lyon et 221 boulevard Pinel, 69500 Bron

Distributeur de billets : à la Poste, rue Jean Mermoz, 69008 Lyon

Pharmacies : 99 rue Jean Mermoz, 69008 Lyon et 8 place Latarjet, 69008 Lyon

Cabinet médical : 99 rue Jean Mermoz, 69008 Lyon

Déchèterie : 12 boulevard de l'Artillerie, 69007 Lyon

Lieux d'intérêt à proximité : Maison de la Danse, Musée urbain Tony Garnier, Parc de Parilly, piscine municipale, MJC Laënnec-Mermoz ...